

Procès-verbal de la 147^e réunion régulière de la Commission des études du Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières, tenue au local SA-1111 du Pavillon des Sciences, le mardi 10 mars 2009

Cette réunion régulière a été convoquée dans le délai prévu par le règlement et il y a quorum.

Présences :

Mme Hélène Bailleu	directrice adjointe au soutien à la pédagogie et à la réussite
M. Gilles Champoux	directeur adjoint à la formation continue
Mme Sylvie Doucet	directrice adjointe aux programmes
M. Réjean René	directeur des études et président de la Commission des études
Mme Karine Bureau	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
M. Benoit Désilets	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Ianick Gentes	représentant des enseignants (comité programme)
M. Claude Lamy	représentant des enseignants (comité programme)
M. Patrice Létourneau	représentant des enseignants des départements de formation générale
M. Michel Lévesque	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Andrew Groarke	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
M. Carlos Ruiz	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
Mme Julie Nadeau	représentante des professionnels non enseignants (service d'orientation)

Absences

M. Richard Loranger	représentant des enseignants des départements de formation technique
Mme Nicole Pépin	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
Mme Josée Thibeault	représentante des professionnels non enseignants (service informatique)
Mme Danielle Beauchamp	représentante des employés de soutien (cheminement scolaire)
Mme Line Lesage	représentante des employés de soutien (magasin central)

À nommer

(à nommer)	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation technique
(à nommer)	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire

Monsieur Réjean René préside la réunion et madame Lyne Dupuis agit à titre de secrétaire.

Le président souhaite la bienvenue à tous et toutes. Des salutations particulières sont adressées à madame Hélène Bailleu, messieurs Andrew Groarke et Carlos Ruiz, nouvellement nommés membres de la commission des études.

CET 08-09-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Ianick Gentes qu'appuie monsieur Michel Lévesque, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2009
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Projet de calendrier scolaire pour l'année 2009-2010
5. Technologie de systèmes ordinés – adoption de la nouvelle grille de cours
6. Bilan – programme des pâtes et papiers
7. Affaires diverses :
 - 01- Règlement relatif aux conditions de vie au Collège et utilisation du cellulaire et autres appareils en classe.
8. Levée de la réunion

CET 08-09-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 JANVIER 2009

Un ajout est demandé à la page 3, au point CE 08-09-04-05, 3^e paragraphe - à la fin de la dernière phrase :

«À l'hiver, aucune harmonisation avec les autres ordres d'enseignement n'est souhaitée de la part des étudiants et des enseignants dans le contexte où la semaine de relâche ne se situe pas à la mi-session.»

Sur proposition de monsieur Claude Lamy qu'appuie madame Sylvie Doucet, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 27 janvier 2009 ainsi modifié.

CET 08-09-05-03 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Plan d'action en lien avec la PIEA – ce point a été reporté compte tenu de l'absence de monsieur René Tousignant.

Plans de cours sur le WEB – une 2^e phase de développement a été demandée. Les prochains travaux porteront sur les cours des programmes ATE et sur l'amélioration de la mise en page. Une remarque est faite sur le fait que cet outil est incompatible avec un ordinateur MAC.

DEC-BAC en logistique – ce nouveau cheminement a été adopté par le conseil d'administration lors de l'assemblée régulière du 28 janvier 2009 et déjà les inscriptions au 1^{er} tour du SRAM démontrent l'intérêt des étudiants pour ce programme.

Règles et principes d'élaboration du calendrier scolaire

Monsieur François Côté est présent et rappelle aux membres que dans le cadre du mandat confié au comité institutionnel sur le calendrier scolaire, les travaux menés devaient aussi conduire à l'actualisation des règles et principes d'élaboration du calendrier scolaire.

Un projet de cadre de référence actualisé est déposé aux membres. La version finale devrait faire l'objet d'une adoption par la commission des études lors d'une prochaine rencontre.

Monsieur Ianick Gentes propose le dépôt de ce projet de document en prenant en compte que la CE reviendra sur ce dossier lors d'une prochaine rencontre.

Un membre représentant les étudiants souligne que la semaine de relâche ne fait pas partie intégrante du cadre de référence déposé.

Monsieur Côté l'informe qu'il a été convenu lors des rencontres du comité institutionnel de s'en tenir au modèle actuel de calendrier scolaire, le statu quo a été proposé.

Projet de calendrier scolaire pour l'année 2009-2010

Un projet de calendrier scolaire pour l'année 2009-2010 est présenté aux membres. Celui-ci a été élaboré selon le modèle actuel (statu quo) et selon les balises déjà établies, soit 15 semaines de cours, une semaine de relâche, une session d'examens.

Un commentaire est émis concernant l'impact important qu'ont, sur les cours, les heures perdues lors du jeudi des activités d'intégration. Il serait moins pénalisant de tenir ces activités un vendredi.

Le président souligne que des vérifications peuvent être faites auprès des responsables des services aux étudiants mais il est certain que le taux de participation sera moins élevé un vendredi.

Une remarque est également faite concernant le recrutement du personnel et des «juges» pour ces activités qu'il sera plus difficile de mobiliser le vendredi, entre autres, en raison des nombreux congés liés aux différentes annexes.

À ce sujet, il est mentionné que depuis quelques années il a été demandé de ne plus «juger» ces activités. De plus, la pertinence même de l'événement est remise en question, entre autres, en sciences.

Après discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT les principes et règles d'élaboration du calendrier scolaire ;

CONSIDÉRANT le Règlement sur le régime des études collégiales qui oblige le collège à organiser deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation ;

Il est proposé par madame Sylvie Doucet qu'appuie monsieur Gilles Champoux et résolu :

a) d'adopter le calendrier scolaire suivant pour l'année 2009-2010 :

Session Automne 2009

Distribution des horaires :	lundi 17 août
Début des cours :	jeudi 20 août
Congé de la Fête du travail :	lundi 7 septembre
Date limite d'abandon de cours :	lundi 21 septembre
Congé de l'Action de Grâce :	lundi 12 octobre
Journées de relâche de cours :	mardi 13 au vendredi 16 octobre
Journée portes ouvertes :	mardi 3 novembre
Fin des cours :	vendredi 11 décembre
Session d'examens :	lundi 14 au mardi 22 décembre
Épreuve uniforme de français :	mercredi 16 décembre
Fin de la session :	mardi 22 décembre
Remise des notes :	mercredi 30 décembre

Le jeudi 10 septembre sera considéré comme un lundi.
Le vendredi 30 octobre sera considéré comme un mardi.

Session Hiver 2010

Distribution des horaires :	lundi 18 janvier
Début des cours :	jeudi 21 janvier
Date limite d'abandon de cours :	lundi 15 février
Journées de relâche de cours :	lundi 15 au vendredi 19 mars
Congé férié du vendredi Saint :	vendredi 2 avril
Congé férié du lundi de Pâques :	lundi 5 avril
Épreuve uniforme de français :	mercredi 12 mai
Fin des cours :	vendredi 14 mai
Session d'examens :	lundi 17 au mardi 25 mai
Fin de la session :	mardi 25 mai
Remise des notes :	mardi 1 ^{er} juin

Le jeudi 1^{er} avril sera considéré comme un lundi.

b) de transmettre un avis favorable au conseil d'administration recommandant son adoption.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Un membre représentant les enseignants réitère sa demande de ne pas tenir les activités d'intégration là où elles sont prévues, il faut éviter de perdre des heures de cours le jeudi, et ce, deux semaines consécutives, considérant que le 1^{er} jeudi de cours n'est pas, pour tous les enseignants, le temps de rencontre des étudiants le plus profitable.

Une proposition est formulée :

Il est proposé par monsieur Claude Lamy qu'appuie monsieur Patrice Létourneau que la commission des études recommande d'analyser les impacts du déplacement de la journée d'intégration à un autre moment qu'un jeudi.

CET 08-09-05-05

TECHNOLOGIE DE SYSTÈMES ORDINÉS – NOUVELLE GRILLE DE COURS

Monsieur Hugues Paquin est présent. La grille de cours du programme de TSO a été présentée aux membres lors de la dernière rencontre de la CE.

Le collège a été autorisé en décembre 2007 à offrir le nouveau programme de technologie de systèmes ordinés. Ce programme appartient au secteur de formation en électrotechnique et vient compléter les programmes d'électronique industrielle et d'électronique -option télécommunications et ordinateurs et réseaux déjà offerts au collège.

Les travaux d'élaboration de la nouvelle grille de cours ont été réalisés au cours de la session d'automne 2008. Ce programme porte entre autres sur la conception et la réalisation de systèmes utilisant des microcontrôleurs et des ordinateurs dédiés à des applications spécifiques. L'étudiant sera en mesure de concevoir un système fonctionnel à partir d'une idée et d'en faire le développement complet jusqu'au prototype.

La grille de cours ne faisant l'objet d'aucune nouvelle demande d'explication ou d'information, un projet de résolution est formulé :

Considérant les travaux réalisés par le comité local d'élaboration du programme et par les départements impliqués;

Considérant le respect du processus d'élaboration de programme adopté par la Commission des études;

Considérant l'avis favorable du comité programme ;

Considérant l'avis favorable de la direction des études ;

Il est proposé par monsieur Patrice Létourneau qu'appuie monsieur Michel Lévesque, et résolu :

- a) d'adopter le nouveau programme conduisant à l'obtention d'un DEC en Technologie de systèmes ordinés (243.A0) ;
- b) de transmettre un avis favorable au Conseil d'administration recommandant son adoption et sa mise en œuvre à l'automne 2009.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-05-06

BILAN – PROGRAMME DES PÂTES ET PAPIERS

Madame Carole Gagné est présente.

Comme le prévoit la politique de gestion des programmes d'études, la phase d'évaluation d'un programme débute toujours par un bilan de la mise en œuvre de ce programme. Les constats établis par le bilan permettent d'identifier les problématiques qui orienteront le type d'évaluation à réaliser, soit totale ou ciblée.

Afin de mieux structurer les travaux entourant la rédaction du bilan d'un programme, un modèle de devis a été adopté par la commission des études en novembre 2007. Les critères et les standards retenus pour ce devis découlent des exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et ont été établis pour nous permettre de juger de l'état de la mise en œuvre d'un programme.

Le bilan du programme des pâtes et papiers a été rédigé en conformité avec le modèle de devis adopté par la commission des études. Madame Gagné présente les critères qui ont été retenus pour le présent bilan – pertinence, cohérence, efficacité du programme. Parmi les éléments qui ressortent du bilan, il faut noter le contexte entourant le déménagement du CSPP au CIPP.

L'équipe d'élaboration a, depuis la rédaction du bilan, poursuivi son travail et élaboré une nouvelle grille de cours qui sera adoptée et mise en œuvre ultérieurement. L'implantation du nouveau programme prévue pour l'automne 2009 a été reportée compte tenu du contexte entourant le secteur des pâtes et papiers.

Un malaise est soulevé par rapport au fait que la CE soit saisie de ce dossier, un an après sa rédaction.

Après discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de programme ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de travail ;

CONSIDÉRANT que le bilan a été rédigé en conformité avec le modèle de devis adopté à la Commission des études en novembre 2007 ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la direction des études;

Il est proposé par monsieur Claude Lamy qu'appuie monsieur Ianick Gentes, et résolu :

- a) d'adopter le bilan du programme de technologies des pâtes et papiers (232.A0) ;
- b) de transmettre un avis favorable au Conseil d'administration recommandant son adoption.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-05-07

AFFAIRES DIVERSES :

01- Règlement relatif aux conditions de vie au Collège et utilisation du cellulaire et autres appareils similaires en classe :

Le président informe la CE qu'il a déjà entrepris des discussions avec la direction des services aux étudiants pour que des modifications soient apportées au Règlement relatif aux conditions de vie au collège en ce qui concerne l'utilisation des cellulaires et autres appareils similaires en classe.

Dès qu'un projet de modification du règlement sera arrêté, la CE en sera saisie. Le point de vue des enseignants sera également pris en compte. Les modifications qui seront proposées ont, entre autres, pour but de venir appuyer les règles que les départements adoptent pour gérer la situation.

CET 08-09-05-08

LEVÉE DE LA RÉUNION

Sur proposition de monsieur Andrew Groarke, la réunion est levée à 16h10.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE